

## Avis de constitution

### SOCIETE « OMEGA SPORT MANAGEMENT » en abrégé « OSM »

Siège Abidjan Cocody Angré Djorogobité, Lot 80,  
Ilot Cité Batim

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OMEGA SPORT MANAGEMENT »

en abrégé « OSM »

Objet : La représentation et la gestion de sportifs : Cela inclut la négociation de contrats, la recherche d'opportunités, la gestion de carrière et les conseils en matière financière et de développement sportif

L'organisation d'événements sportifs Il s'agit de l'organisation d'événements sportifs tels que des tournois, des compétitions ou des exhibitions. Cela peut impliquer la planification, la logistique, la promotion et la gestion globale de l'événement.

Le conseil en marketing sportif : Cela comprend des activités telles que la gestion des droits à l'image, la recherche de sponsors, la planification de campagnes publicitaires et la gestion des médias sociaux.

La gestion de structures sportives : Il s'agit de la gestion des installations sportives telles que des centres d'entraînement, des complexes sportifs ou des académies. Cela impliquera la gestion des médias sociaux.

La promotion de produits et de marques sportives : Il s'agit de la promotion des produits ou des marques liées au sport. Cela peut impliquer la recherche de partenariats, la création de campagnes de marketing et la gestion de la distribution de produits sportifs.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Djorogobité, Lot 80, Ilot Cité Batim

Dirigeant(s) M DIABATE CHEICK ABDAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11970 du 31/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77850/GTCA/RC/2023 du 31/10/2023

